

reste déterminé à apporter sa propre contribution aux négociations sur le contrôle des armements et le désarmement.

Cette approche du Canada repose sur plusieurs éléments: sa qualité de membre fondateur de l'OTAN, son adhésion au principe de la dimension globale de la paix et de la stabilité, sa recherche active d'accords vérifiables sur le contrôle des armements et le désarmement ainsi que sa renonciation de longue date à l'arme nucléaire.

L'appartenance à l'OTAN est un élément essentiel de la politique étrangère et de défense du Canada, laquelle englobe un ferme appui de la stratégie de dissuasion nucléaire de l'OTAN. C'est pourquoi le Canada fournit depuis longtemps des installations pour l'entraînement opérationnel des forces nucléaires et classiques de ses alliés de l'OTAN. Parmi les exemples récents, mentionnons les exercices d'entraînement opérationnel auxquels ont participé des bombardiers B-52 du Strategic Air Command des États-Unis, et l'utilisation, par les forces aériennes britanniques et allemandes, du terrain d'aviation de Goose Bay et de ses facilités d'entraînement au vol à basse altitude. Comme c'est le cas pour le projet d'essai du missile de croisière, tous ces aéronefs sont désarmés - aucune arme nucléaire n'a été ni ne sera mise à l'essai au Canada. Le but essentiel est également le même: le maintien de forces de dissuasion alliées fortes et fiables.

Le missile de croisière air-sol est un important élément des forces stratégiques centrales des États-Unis, qui représentent l'instrument de dissuasion clé dans la triade stratégique de l'OTAN. D'autre part, le missile de croisière sol-sol sera un facteur crucial dans la détermination de la capacité de dissuasion de l'OTAN sur le théâtre européen, étant donné la menace accrue que présente le déploiement de missiles SS-20 par l'URSS. Les deux types de missiles de croisière servent les intérêts du Canada en matière de sécurité: le premier, en assurant la protection directe du territoire canadien, et le deuxième en protégeant directement les intérêts du Canada au sein de l'Alliance de l'Atlantique Nord. En mettant à l'essai les composantes clés de la technologie commune à ces deux systèmes, le Canada contribuera au maintien de sa propre défense ainsi qu'à la capacité de dissuasion de l'OTAN.

En annonçant la décision du gouvernement de mettre à l'essai le missile de croisière, les Ministres ont souligné que le Canada ne continuait pas moins de renoncer à doter de l'arme nucléaire nos forces nationales. Le Canada a renoncé à la production et à la mise au point d'armes nucléaires. Les Forces canadiennes se confinent exclusivement à des rôles conventionnels dans les arrangements de